

26 JUIL 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Kinshasa, RDC — Dans le but de protéger les forêts du Bassin du Congo, l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et périurbain (ANSER), signe en ce jour un protocole d'accord avec l'Activité de Soutien aux Forêts et à la Biodiversité (FABS, un projet de l'USAID) pour soutenir la participation du secteur privé et des organisations non gouvernementales en facilitant et en accélérant l'accès aux solutions et alternatives au charbon de bois.

Après un appel à propositions lancé aux entreprises énergétiques et aux ONG Congolaises, FABS a reçu 245 soumissions de projets, en cours d'examen technique par une commission conjointe ANSER-FABS. Cette commission procède actuellement à la sélection des solutions les plus innovantes proposées.

L'ANSER, à travers le « Fond Mwindi » se fixe pour objectif d'étendre l'accès aux solutions des cuissons propres à 20.000 ménages ruraux et périurbains à travers la République d'ici fin-2023 pour une enveloppe globale de 250.000\$, sur fonds propres du gouvernement Congolais.

FABS, quant à elle, a pour mission de soutenir la mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements des États-Unis et de la RDC pour améliorer l'accès et l'accessibilité à l'énergie domestique pour tous les congolais, tout en réduisant la perte de forêts et les émissions de gaz à effet de serre associées. Pour ce faire, elle offre des subventions au secteur privé, aux organisations de la société civile, aux organisations non gouvernementales ou à d'autres partenaires qualifiés pour soutenir des projets qui sont non seulement durables mais contribuant également au développement de l'économie de la RDC.

L'accord signé en ce jour porte sur :

- La promotion des technologies et des approches permettant une plus grande efficacité dans le traitement ou la consommation du charbon de bois;
- la promotion de l'adoption d'alternatives au charbon de bois innovantes et compétitives en termes de coûts et d'efficacité, pouvant être mises à l'échelle;
- l'amélioration des connaissances sur l'utilisation des alternatives au charbon de bois et la sensibilisation à l'utilisation sûre et saine des alternatives.

Le Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Énergétiques en milieux rural et périurbain (ANSER), Monsieur Cyprien MUSIMAR NDELE, et le Chef de projet de l'Activité de Soutien aux Forêts et à la Biodiversité, Monsieur Kevin DOYLE, ont procédé à la signature dudit protocole d'accord le mardi 26 juillet 2022 dans le jardin du Restaurant le « 19 » à Kinshasa, en République Démocratique du Congo en présence des ministères concernés.

